



## ÉDITORIAL

PAR LOUISE GUILLEMETTE-LABORY



Louise Guillemette-Labory, présidente

Depuis le congrès de mai dernier, le nouveau conseil d'administration de la C.B.P.Q. n'a pas chômé. Il s'en est même trouvé quelques-uns (unes) pour travailler très fort au cours de l'été.

C'est ainsi qu'un groupe de bibliothécaires experts a préparé un mémoire pour le Sommet national sur l'information qui se tiendra cet automne à Ottawa.

Diverses actions ont également été amorcées afin de donner suite aux commentaires exprimés lors du congrès ainsi qu'au dernier sondage effectué le printemps dernier auprès de différents employeurs.

Parmi les dossiers à suivre, citons celui de la prochaine Commission parlementaire sur les cégeps, les retombées du dépôt de la

Politique culturelle du gouvernement du Québec, la réflexion sur les nouvelles tendances de la profession et quelques autres dont nous aurons l'occasion de vous entretenir en cours d'année.

Avant de terminer, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à participer aux différentes activités de formation offertes par la Corporation conjointement avec l'EBSI. Nous avons le devoir en tant que professionnels de l'information, d'approfondir et d'élargir nos connaissances pour notre propre rayonnement et pour celui de notre profession. Le Comité de formation a prévu à cet effet, une programmation tout à fait pertinente et stimulante.

En terminant, je vous souhaite une rentrée « en forme » et porteuse de projets intéressants.

## Nouveaux membres du 27 janvier 1992 au 7 août 1992

La C.B.P.Q. est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses 55 nouveaux membres.

AKKOUICHE, Mahfoud  
BARRETTE, Christian  
BEAUREGARD, Chantal  
BELAND, Anne  
BELLEAU, Catherine  
BERTRAND, Marie-France  
BLANCHET, Sylvain  
BLUE, Wendy  
CARRIERE, Manon  
CHAMPAGNE, Sylvain  
CHARBONNEAU, Jean  
CLAPPERTON, Maureen  
COTE, Christiane  
DAIGNEAULT, Martine  
DAOUST, Raymond  
DEALY, Jacqueline  
DEBLOIS, Solange  
DESPATIS, Pierre  
DIAMOND, Denise  
DIONNE, Claire  
DUPUIS, Monique  
EBACHER, Nathalie

GAUTHIER, Nicol  
GOBEIL, Lucie  
GOUJIN, Christiane  
GUICHARD, Marie-Agnès  
HUGUES-CHEUNG, Gretchen  
JEEVAN, Sivanaiyah  
KASIRER, Katherine  
LABERGE, Linda  
LACROIX, Johanne  
LAMBERT, Hélène  
LAMONDE, Pascale  
LANDA, Eveline  
LANDRY, Manon  
LAUZON, Ghislaine  
LAVOIE, Sylvain  
LEMAY, France  
LEVESQUE, Raymonde  
LORANGER, Richard  
MICHAUD, Alain  
OLIVIER, Marie  
OLIVIER, Réjean  
PARE, Richard

PELLERIN, Lucie  
POPESCU, Emil-C.  
PROUX, Nicole  
QUACH-TAT, Trung  
RAAVIN, Linda  
RACINE, Louise  
RUSU, Carmen  
SIMARD, Anne  
SPILOE, Andreas  
TESSIER, Pierre  
TURNER, James M.

### Renouvellement des cotisations en 1992

Au 7 août 1992, la Corporation compte 596 membres titulaires, 173 membres associés et 76 nouveaux membres pour un total de 845 membres.

## COTISATION 1993

À sa dernière assemblée générale, les membres de la C.B.P.Q. ont voté une indexation de 5 \$ pour les cotisations 1993. (Titulaire : 215 \$ - Associé : 110 \$)

### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	2
Dossiers et nouvelles .....	3
Nouvelles technologies .....	7
À l'agenda .....	8

ISSN 0843-140X

Supplément à la revue Argus



## NOUVELLES DES COMITÉS

PAR RÉGINE HORINSTEIN ET MADELEINE BEAUDOIN

### Emploi 1992

Le Conseil d'administration ayant voté l'allocation d'un montant des fonds de la C.B.P.Q. pour venir en aide aux membres en recherche intensive d'emploi, des mesures seront adoptées à la prochaine réunion du Conseil. Ces mesures se traduiront par la retenue des services d'un(e) professionnel(le) en matière de recherche d'emploi à raison d'une demi-journée par mois. Ce service sera offert dès l'automne et s'adressera en priorité aux membres de la C.B.P.Q. en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans et dont les démarches se sont avérées infructueuses. Les modalités de fonctionnement de ce service seront annoncées dès sa mise en place.



Louise Guillemette-Labory, présidente remet une plaque honorifique à Pierre Meunier pour son engagement des dernières années, à titre de président du Comité Argus.

### Sommet national sur une politique en matière d'information

Le Conseil d'administration de la C.B.P.Q. a mandaté un comité d'experts pour collaborer à la rédaction d'un document en vue du Sommet national sur une politique en matière d'information. Le document intitulé « Nouveaux enjeux ! Nouvelles données ! » a été déposé le 29 juin dernier au bureau de « Canadian Library Association », organisateur principal de ce Sommet. C'est Marielle Dionne-Cartier, vice-présidente de la C.B.P.Q. qui a piloté ce dossier avec la collaboration de :

Pierrette Bergeron et Gilles Deschatelets de l'EBSI.

Hélène Charbonneau de la Ville de Montréal.  
Robert F. Clarke, président sortant et directeur de la bibliothèque des sciences administratives de l'Université McGill.

Gwynneth Evans, directrice des relations extérieures de la Bibliothèque nationale du Canada.

Marc-André Ledoux, président de Inform II Microfor.

Marie-Josée Péan du ministère des Communications du Québec.

Nora Stamboulieh de INS Informatique inc.  
François Touchette, consultant.

Ce Sommet se tiendra à Ottawa les 6, 7 et 8 décembre 1992.

## Mérite annuel

PAR MADELEINE BEAUDOIN

Le travail du Comité du mérite annuel est connu pour l'attribution du Prix du mérite annuel accordé à un(e) bibliothécaire. Mais le Comité a aussi pour mandat de faire connaître la profession de bibliothécaire « hors les murs » de la profession, c.-à-d. auprès du public, du milieu des affaires et de tout autre milieu, en mettant de l'avant les réalisations des bibliothécaires professionnels(les). En proposant les candidatures de bibliothécaires praticiens(nes) et chercheurs(res) qui travaillent dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information à divers prix (tels que l'Ordre national du Canada et l'Ordre du Québec, les Grands Montréalais, les Grands Montérégiens, le Prix Mesplet et autres), le

comité se propose ainsi à mieux faire connaître la profession.

Pour mener à bien ce mandat, le Comité du mérite annuel a besoin de connaître davantage les réalisations des membres de la C.B.P.Q., et ce, dans tous les domaines : documentation, marketing, relations publiques, informatique, gestion, etc. La collaboration de tous est sollicitée pour découvrir tous les bibliothécaires professionnels(les) qui réalisent des projets intéressants, innovateurs, imaginatifs et créateurs à faire connaître autant aux gens de la profession qu'au grand public.

Veuillez en faire part au Comité du mérite annuel, à l'attention du Secrétariat de la C.B.P.Q. Merci.

### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur : Comité de Corpo Clip

Josée Saint-Marseille, présidente  
Daniel Boivin  
Roger Drouin (révision et relecture)  
Renée Dumas  
Sylvie Hétu  
Sylvie Roy  
Louise Tousignant

307, rue Sainte-Catherine Ouest,  
Suite 320  
Montréal (Québec)  
H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618

Infographie :  
Édition-Typographie-Conseils (ETC)

## DOSSIERS ET NOUVELLES

PAR RENÉE DUMAS, RÉGINE HORINSTEIN ET LOUISE TOUSIGNANT

### Nouvelles publications au centre de documentation de la C.B.P.Q.

*Répertoire des documents vidéo, Santé et services sociaux 1980-1991* par l'AHQ et SDM (2<sup>e</sup> édition 1992).

*La formation des bibliothécaires, l'enseignement de l'Association des bibliothécaires français 1910-1991* par Françoise Hecquard, 1992.

*Les bases de données au Québec : éléments d'économie et de politique* par Jean de Bonville (études de communications publiques, cahier n° 2, 1992).

*Catalogue des publications de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1992.*

### Publications

*Répertoire des banques de données professionnelles* par l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (13<sup>e</sup> édition, 1992, 450 p., ISBN 2-901046-42-8).

Chacune des quelque 1570 banques de données recensées fait l'objet d'une notice structurée en quinze champs présentant ses caractéristiques essentielles. 500 FF.

*750 livres pour les parents et les enfants* par Jolin, Louise, M. Bibl.; Louis-Luc Lecompte, M. Bibl.; Louis Cardinal, B. Péd., (2<sup>e</sup> édition, 1992, 100 p., ISBN 2-921215-33-0).

Source d'information recensant 750 documents de vulgarisation qui reflètent la réalité de la famille québécoise; plus de 500 livres pour les parents et 250 volumes pour les enfants et les adolescents. Plus d'une centaine de thèmes traités. Pour plus de renseignements: Service des publications de l'Hôpital Sainte-Justine, tél.: (514) 345-4671. Prix: 10 \$.

*Jumelage de bibliothèques: actes du Séminaire international sur la création de modèles de jumelages institutionnels à l'intention des bibliothèques du Sud et du Nord, Ottawa 20-21 juin 1991* par la BIEF (153 p., ISBN 2-921420-02-3).

Les actes regroupent 19 communications ayant trait aux bibliothèques publiques, scolaires et universitaires. Pour plus de renseignements: (819) 997-3857. Prix: 10 \$.

*Statistiques générales des bibliothèques universitaires québécoises 1989-1990*, par le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, statistiques compilées et analysées par Clément Tremblay de l'Université de Montréal.

Portrait collectif quantitatif des ressources documentaires aussi bien que matérielles, financières et humaines des bibliothèques universitaires québécoises. Pour plus de renseignements: (514) 288-8524. Prix: 15 \$.

*Droit d'auteur et banques d'information dans l'administration*. Par le ministère des Affaires culturelles et les Publications du Québec.

Cette publication réunit les grands principes du droit d'auteur et leurs applications dans le domaine des banques d'information. Pour plus de renseignements: (418) 643-5150. Prix: 19,95 \$.

*La lecture et les Canadiens en 1991*. Publié par le ministère des Communications du Canada, nous renseigne sur la place de la lecture dans la société moderne et sur l'état actuel de la lecture au Canada et son évolution sur la lecture et l'achat de livres et sur la lecture chez les enfants. Gratuit, ce document est disponible au ministère des Communications du gouvernement fédéral.

*Franchissons les obstacles* (SN3-265-/1992) est un dépliant bilingue et gratuit décrivant le Programme d'aide à l'acquisition d'équipement destiné aux personnes handicapées. (Ce dépliant a été annoncé dans *Corpo Clip* n° 105.) On y indique entre autres les objectifs visés, l'équipement autorisé, les restrictions, les établissements admissibles, le processus d'une demande et les fonds accordés. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le programme, obtenir ce dépliant et un formulaire de demande en vous adressant à la Bibliothèque nationale du Canada, Programme d'aide à l'acquisition d'équipements destinés aux personnes handicapées, 395, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0N4. Tél.: (613) 995-8717, Télécopieur: (613) 943-2946.

### Saviez-vous que...

Saviez-vous que l'inscription dans l'ancienne bibliothèque d'Alexandrie était: « Une bibliothèque est un hôpital pour l'esprit » ?

### Les Diplômés et les Corporations professionnelles

Dans son numéro du printemps la revue *Les Diplômés* publiait deux articles portant sur le système professionnel québécois. Plusieurs bibliothécaires ont été surpris de ne pas trouver la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec parmi la liste des Corporations régies par le Code des professions. Cette réaction nous a permis de réaliser que certains membres n'étaient pas familiers avec le statut particulier de leur Corporation.

1. La C.B.P.Q. n'est pas régie par le Code des professions.
2. La C.B.P.Q. est une Corporation de bibliothécaires professionnels et non une Corporation professionnelle de bibliothécaires.
3. La C.B.P.Q. a été constituée par une Loi spéciale du Gouvernement du Québec en 1969. Cette Loi lui confère des droits tel l'usage exclusif du titre de Bibliothécaire professionnel à l'instar des Corporations à titre réservé. Sa structure de fonctionnement (Conseil d'administration, assemblée générale, comités statutaires) est similaire sauf pour la composition des Conseils d'administration qui, dans le cas des Corporations professionnelles, a un certain nombre de sièges réservés à des administrateurs désignés par l'Office des professions.
4. Les Corporations professionnelles sont soumises à un contrôle disciplinaire (Comité constitué d'un avocat et de deux membres) ainsi qu'à une inspection professionnelle. Cette mesure n'est pas appliquée à la C.B.P.Q. à l'exception du comité de discipline qui existe dans les règlements.

suite à la page 4

5. Il faut aussi rappeler que faire partie de l'Office des professions comporte des charges administratives qui se traduisent financièrement par des coûts d'opération plus élevés et que l'appartenance à une Corporation professionnelle n'est pas une garantie d'exclusion de l'exercice de non-membres. La seule contrainte pour les non-membres étant de ne pas utiliser le titre qui est réservé.
6. En comparant le système professionnel actuel et la tendance à la déréglementation, il semble que le statut particulier de la C.B.P.Q., lui permettant de jouir du même statut et avantages que les Corporations professionnelles à titre réservé et ce sans les contraintes budgétaires et administratives, est plus avantageux pour ses membres.

## Habitudes de lecture des Canadiens

Plus de 90 % des Canadiens lisent pour leur plaisir, révélation d'une enquête effectuée l'année dernière pour le compte du ministère des Communications du Canada. Le Québec a presque doublé son taux de lecture depuis 1988, mais les Québécois sont encore sous la moyenne hebdomadaire du temps consacré à la lecture.

La librairie est la source la plus utilisée pour se procurer des livres (27 %), l'emprunt à la bibliothèque ne représente que 16 % des moyens d'approvisionnement. Pour en savoir plus : *La lecture et les Canadiens*, publiée par le ministère des Communications du Canada.

## Et pour un portrait plus global...

Une banque de données, réalisée grâce à la collaboration des villes de Montréal, Toronto et Vancouver, des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, donne accès aux résultats d'une enquête faite auprès de 65 000 Canadiens pour connaître leurs habitudes culturelles. Les recherches, gratuites quand elles sont à des fins non lucratives, peuvent se faire en communiquant avec madame Micheline Boivin au (418) 643-8824.

## La plus riche bibliothèque collective au pays

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est aux bibliothèques du Conseil législatif que revient cet honneur. Gilles Gallichan, historien et bibliothécaire professionnel, s'est intéressé à l'histoire parallèle du parlementarisme et de l'imprimé. Dans l'ouvrage qu'il vient de publier, *Livre et politique au Bas-Canada - 1791-1849*, il met en évidence l'apport des livres et des bibliothèques dans le travail des parlementaires. Mais, souligne-t-il, l'inverse a été moins vrai, le Parlement n'ayant apporté qu'un support sporadique à la production littéraire et au commerce du livre.

## Répondre aux besoins de la société

Tel est le mot d'ordre au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Les priorités établies pour 1992-1993 comprennent, entre autres, l'évaluation des programmes d'étude autant dans les universités que dans les collèges, de même que la facilitation du passage entre les différents cycles d'étude. Le partenariat entre les universités, les collèges et les milieux de la recherche et ceux de l'industrie demeure un principe de base.

Au chapitre de la diffusion de l'information, la Ministre compte proposer aux universités d'exploiter et de diffuser la masse d'information, déjà disponible. Le Ministère continuera d'appuyer les centres de liaison et de transfert pour le développement scientifique.

## Nouveaux locaux pour des bibliothèques

Le conseil municipal de Vancouver a accepté les plans de leur future bibliothèque. Certains détails architecturaux du futur édifice (dont sa forme ovale) rappelleront le Colisée de Rome. La bibliothèque de six étages sera liée à une tour à bureaux de 22 étages dans un complexe qui comprendra aussi des espaces commerciaux et des aires ouvertes.

La bibliothèque de l'Université Concordia a maintenant tout l'espace voulu pour loger sa collection de plus d'un million de volumes. Une des caractéristiques les plus remarquables du nouvel édifice est sa capacité de résister aux tremblements de terre.

Ce sera bientôt le tour de la Bibliothèque nationale du Québec de loger dans un nouvel édifice ou dans un édifice agrandi. Les deux scénarios sont présentement à l'étude. Toutefois, quelle que soit la solution retenue, les services au public seront concentrés en un seul endroit, situé au centre-ville.

## Bonne nouvelle pour les fonctionnaires fédéraux

Les 500 bibliothécaires fédéraux recevront une somme globale de rajustements rétroactifs. La campagne de griefs quant à la parité salariale du groupe Bibliothéconomie avec le groupe HR (Recherche historique) a porté ses fruits.

## Coups budgétaires

La disparition de plusieurs agences fédérales, annoncée au dernier discours du budget fédéral, entraînera une perte d'emploi pour plusieurs bibliothécaires. Les membres de l'Alliance de la Fonction publique seront toutefois sur des listes prioritaires pour d'autres postes.

Par sa lettre envoyée au ministre M. Mazankowski, Marilyn Rennick, présidente de la CASLIS, espère le convaincre de l'importance du rôle joué par ces agences dans la diffusion de l'information auprès du public. Comme elle le souligne, la disparition des collections spécialisées et de l'expertise des personnes qui ont travaillé au sein de ces agences sera une perte pour toute l'industrie de l'information canadienne.

## Impacts de la TPS

Une petite firme d'édition de Boston renonce à vendre ses livres au Canada. Pour continuer de le faire, elle devrait payer 3 000 \$ en frais de courtage pour s'enregistrer comme agent de la TPS. Des bibliothèques et des librairies canadiennes cessent leurs achats à l'étranger en raison du travail supplémentaire représenté par l'application de la TPS pour ces achats. On comprend d'autant mieux la campagne menée par le milieu de l'édition pour tenter de faire abolir la TPS sur les livres. La coalition contre la taxe regroupe 19 associations : de librairies, de bibliothèques, d'enseignants, de commissions scolaires et d'écrivains. ▶

## ► Programme d'accès à l'information

Le Conseil du Trésor a approuvé les 35 recommandations que lui a faites le Groupe d'étude sur le programme des services aux dépositaires. Le caractère obligatoire du service a été confirmé. Un changement à noter : le nombre des organismes désignés qui passera de 45 à 100, ce qui devrait enrichir les fonds des bibliothèques de dépôt. Les uns s'enrichissent, les autres s'appauvrissent : les collectivités auteures devront désormais assumer les frais encourus pour la diffusion de leurs publications...

## Femmes et bibliothéconomie

Majoritaires dans la profession, les femmes sont encore sous-représentées dans les postes d'administration. Souvent elles sont en marge des changements technologiques. En mars dernier, la FLIS (Faculty of Library and Information Sciences) de l'Université de Toronto a organisé une journée conférence pour traiter de la situation de la femme-bibliothécaire. Le thème a soulevé l'intérêt des participants (dont plusieurs étudiants). Parmi les suggestions apportées à la fin de la journée, il y a eu la mise sur pied d'un forum et la création d'un groupe d'intérêt pour un statut de la femme-bibliothécaire.

## Règles de comportement dans les bibliothèques

Le jugement qui avait donné raison à un itinérant contre la bibliothèque de la Ville de Morriston a été renversé par la Cour d'appel du New Jersey. Il a été jugé que les règles de comportement des usagers établies par la bibliothèque étaient constitutionnelles. L'American Library Association a suivi de près la situation parce qu'elle produit un guide pour aider les bibliothèques à formuler leurs propres règlements. Ce guide se doit d'être très général afin de respecter les règlements qui varient selon les États.

## Politique culturelle québécoise

« On a compris que la culture, c'est un investissement, pas une dépense » Liza Frulla-Hébert, citée dans *La Presse* du 19 juin 1992.

Le Québec a maintenant une politique d'ensemble du secteur culturel. Le ministère des Affaires culturelles aura dorénavant droit de regard sur toute action à caractère culturel exercée par les autres ministères. En créant l'Institut québécois des arts, le gouvernement veut prémunir le secteur culturel de toute intervention politique dans l'attribution des subventions. Dès cette année, près de 10 millions de dollars seront injectés dans les organismes, dont une partie est destinée aux bibliothèques.

## Le marché de l'information

Jugeant que malgré l'avancement des technologies, la diffusion de l'information était jusqu'à maintenant organisée selon d'anciens modèles, des entrepreneurs californiens ont voulu mettre à profit la rapidité de traitement et la capacité de mémoire de l'ordinateur. Leur projet : la mise sur pied d'une Bourse de l'information. Le principe est le même que pour la Bourse (des valeurs) ; on y vend et y achète de l'information.

Amix (American Information Exchange) est encore à l'état de projet-pilote, mais il sera sous peu effectif aux États-Unis. Cette Bourse inusitée devrait par la suite être disponible dans les autres pays du monde. (Source : *The Economist*, 14 mars 1992)

## Une ressource sous-estimée

Dans un article publié dans le *Philadelphia Business Journal*, Sharon Dean, administratrice de Corporate Fact Finders, montre comment l'information est un capital sous-utilisé, sous-estimé et méconnu par les entreprises. Elle considère qu'un « gourou » de l'information, sachant où trouver l'information stratégique, représente un atout rentable pour une entreprise. (Lu dans *Specialist*, mars 1992)

## Encyclopédie planétaire informatisée

Geoscope est une encyclopédie internationale sur les changements climatiques. Elle a été réalisée grâce à la collaboration d'agences spatiales et d'organisations scientifiques qui ont fourni les données. Disponible en format CD-ROM, elle fournit des cartes, des photos prises par satellite et même des images animées. C'est un ouvrage de référence qui est utile aux chercheurs, tout en étant accessible aux élèves du niveau secondaire V.

## Vous pariez ?

Loto-Québec nous fait honneur ! En effet, dans une récente campagne publicitaire pour la loto Mise-O-Jeu, on pouvait y lire : « Le releveur est venu fermer les livres ! » Une bibliothécaire parieuse à Mise-O-Jeu. Cependant, on peut encore y voir les vieux clichés : UNE bibliothécaire et les LIVRES.

## Université d'Ottawa – RETOUR 92

Dans le cadre de Retour 92 à l'Université d'Ottawa, les diplômés de l'année 1967 de l'École de bibliothécaires de l'Université d'Ottawa sont cordialement invités à une réception de retrouvailles le samedi 24 octobre 1992, à 11 heures, à la pièce 624 de la bibliothèque Morisset. Un lunch sera servi à midi, suivi par des visites guidées de la bibliothèque de 14 à 16 heures.

Une invitation spéciale est également lancée à tous les diplômés des années 1962 à 1972 qui aimeraient se joindre aux diplômés de 1967, à compter de midi, pour le lunch et les visites guidées.

Le coût du lunch est de 8 \$ et la date limite pour s'inscrire est fixée au 12 octobre 1992. Veuillez faire votre chèque à l'ordre de : Anciens et Développement/Université d'Ottawa et le faire parvenir à l'adresse suivante : Retour 92 (Bibliothécaires), Anciens et Développement, Université d'Ottawa, 1900 Laurier Est, Ottawa (Ontario) K1N 6N5. Pour plus de renseignements : communiquez au (613) 564-2276.

## Monsieur Yves Beauchesne nous a quitté

C'est avec beaucoup de tristesse que tous les fervents de la littérature enfantine ont appris le décès de Monsieur Yves Beauchesne. L'auteur et pédagogue sera regretté des petits comme des grands.

## Retraite bien méritée

Madame Helen Howard, professeure à l'École supérieure de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université McGill, prendra sa retraite à la fin du mois

*suite à la page 6*

de septembre 1992. Outre cette fonction, madame Howard a assumé la direction de l'École d'avril 1984 à juillet 1989. Très active, madame Howard a été conseillère auprès de nombreuses organisations dont la BNC et l'ACDI, a publié des articles dans de nombreuses revues, a rédigé plusieurs chapitres de livres sur la gestion des bibliothèques et a occupé différentes fonctions dans des associations professionnelles.

## Professionnels de l'information

Dans son dernier numéro (été 1992), *Special Libraries* examine différentes facettes de notre profession (bibliothèque multimédia, bibliothèque virtuelle, etc.). Un des articles proposés traite de la valeur économique de l'information.

L'auteur de l'article, Douglas M. Deruchie, est un associé chez KPMG Peat Marwick Thorne (Québec). Il souligne la valeur stratégique que prend l'information dans le contexte actuel de compétitivité. Peat Marwick a d'ailleurs instauré un réseau mondial d'information pour que l'ensemble des ressources de l'entreprise soit disponible partout dans le monde.

L'entreprise profite doublement de ce réseau d'information puisqu'elle permet aussi à ses clients de bénéficier de la vaste gamme d'informations qui y sont consignées. C'est une « valeur ajoutée » particulièrement appréciée par les entreprises multinationales. Comme d'autres entreprises, Peat Marwick subit les effets de l'explosion de l'information. On fait donc appel aux professionnels de l'information pour filtrer la bonne information, la conserver sous forme électronique, l'organiser pour qu'elle soit facilement accessible. Les spécialistes de l'information sont qualifiés pour cette tâche et sont avantagés par ce qui les caractérise de façon distinctive, leur orientation service.

## Un peu de nostalgie

Le fonds Michel Cailloux a été acquis par la Bibliothèque nationale. De 1959 à 1985, un record mondial de longévité pour une émission, Bobino a fasciné plus d'une génération d'enfants. L'ensemble des textes de « Bobino » est constitué de 2500 scénarios qui comprennent les dialogues mais aussi la

description des personnages, des accessoires et du décor.

## Multi Média Magazine

Pour ceux que la vidéo interactive, la technologie laser, les CD-ROM et la formation assistée par ordinateur intéressent. La revue est publiée six fois par an par The Alberta Communications Group, au coût annuel de 68 \$. Adresse: Suite 205, 10840-124 Street, Edmonton, Alberta, T5M 0H3 Tél.: (403) 448-7372.

## Nominations

**Yves Fortin** a été élu secrétaire de la Corporation « Les amis du musée de Québec », lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 25 mai dernier.

**Régine Horinstein**, directrice générale de la C.B.P.Q., siégera au comité de promotion des prix littéraires du Gouverneur général à compter de cet automne. Ce Comité relève du Conseil des Arts du Canada.

**Luc Riendeau** a été nommé Directeur de la bibliothèque municipale de Memphrémagog. Il occupait auparavant le poste de coordonnateur du développement et de

l'automatisation des centres de documentation à l'université de Montréal.

**Chantal Paquin** a remplacé le 8 juin dernier Johanne Guevremont à la direction de la bibliothèque municipale de St-Antoine. Elle était bibliothécaire à la bibliothèque municipale du Lac-Mégantic.

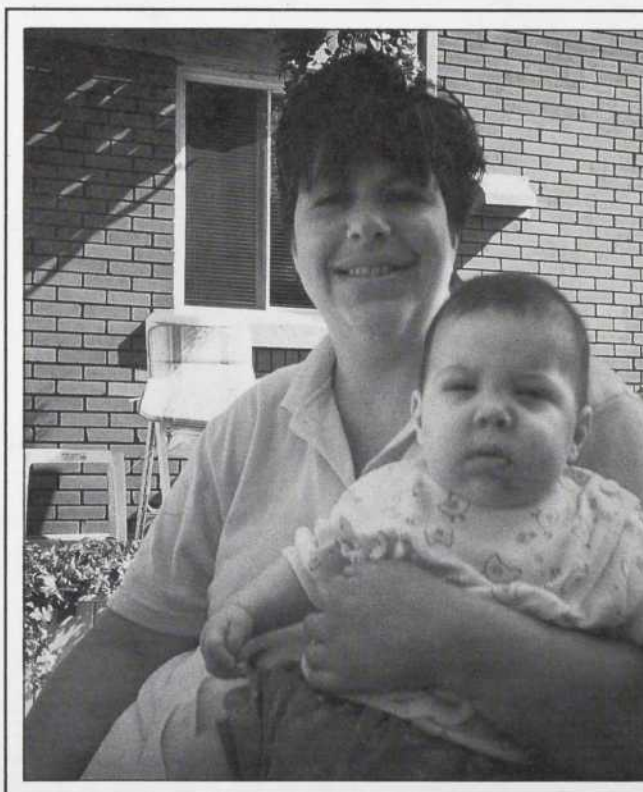
**Yves Tanguay**, pour sa part est devenu le nouveau directeur de la bibliothèque municipale du Lac-Mégantic.

**Francine Côté**, documentaliste à la Société du Vieux-Port de Montréal, travaille dorénavant au Musée Pointe-à-callièr.

**Laurette Mackey** a quitté après trois ans le poste de Responsable des succursales à la Bibliothèque régionale Saint-John. Elle est depuis, directrice de la Bibliothèque régionale York dont le siège social dessert les communautés du centre de la province du Nouveau-Brunswick.

**Laila Ferris** a été nommée le 3 août dernier adjointe à la gestion du réseau à la bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-St-Jean. Elle occupait auparavant la fonction de responsable de la bibliothèque municipale d'Asbestos.

**Christian Barrette** est le nouveau bibliothécaire à la Commission scolaire de Fermont.



## La famille s'agrandit

Line Claude, secrétaire administrative de la C.B.P.Q. et son petit dernier, Maxime.



## L'EXPERTISE DU BIBLIOTHÉCAIRE EMMAGASINÉE DANS UN SYSTÈME... : POURQUOI PAS !

Cet article est la première partie d'une série de quatre et traite de l'intelligence artificielle appliquée à la bibliothéconomie. En guise d'introduction, ce premier article fait un survol des technologies des systèmes experts et systèmes à base de connaissances. Quelques prototypes utilisés pour la référence, le repérage en ligne, le catalogage, la classification, l'indexation et la sélection de documents sont également décrits.

À paraître dans les prochains numéros de *Corpo Clip*, un deuxième article relatara certaines expériences de systèmes experts appliqués à la référence et aux services d'aide à l'utilisateur. Un troisième article se concentrera sur les systèmes experts appliqués à la classification et au catalogage et finalement un quatrième article traitera des systèmes automatisés d'analyse de l'information.

### INTRODUCTION

Les systèmes à base de connaissances ou les systèmes experts (ci-après SE) utilisent la connaissance humaine pour résoudre des problèmes. Les SE présentent et appliquent la connaissance de façon électronique. Ainsi, ces systèmes sont largement plus performants que les moyens antérieurs d'emmagasinement et de diffusion de l'information tels que les livres et les programmes informatiques conventionnels. De fait, ces méthodes antérieures souffrent de limitations fondamentales. Même si les livres emmagasinent une large part de connaissances, ils retiennent inévitablement l'information dans une forme passive. Ainsi, avant de pouvoir utiliser de quelque façon que ce soit l'information contenue dans les livres, l'être humain doit la repérer, l'interpréter et décider de quelle façon l'exploiter.

Parce que la connaissance humaine consiste en un savoir-faire très fragmentaire, les SE recueillent d'abord ces fragments dans une base de connaissances et ensuite accèdent à la base pour « raisonner » sur un problème spécifique. Les SE simulent donc l'expertise humaine d'organisation et d'utilisation de l'information.

### DE QUOI SE COMPOSENT LES SE ?

Pour illustrer de façon très abrégée les composantes d'un système à base de connaissances, imaginons une pyramide. Le premier niveau, à la base, se compose de quatre blocs représentant des techniques qui se retrouvent dans presque toutes les applications. Ces techniques sont :

- 1) la programmation symbolique ;
- 2) la logique propositionnelle ;
- 3) la recherche ;
- 4) l'heuristique.

Le second niveau de la pyramide se compose de quatre blocs représentant autant de formes de représentation de la connaissance. Ces formes sont :

- 1) les contraintes : pour exprimer certaines restrictions sur les valeurs, les états ou les conclusions ;
- 2) les affirmations : pour fournir les moyens d'emmagasiner et de retrouver des propositions ;
- 3) les règles : pour représenter des formes déclaratives ou impératives de la connaissance ;
- 4) les facteurs de certitude : pour valider un SE face à ses propres données, ses règles et ses conclusions.

Le troisième niveau de la pyramide se compose également de quatre blocs représentant :

- 1) l'organisation et le contrôle : pour organiser l'activité du SE selon les principes de conception qu'il formule lui-même ;
- 2) les résultats intermédiaires : pour vérifier si le SE répond efficacement aux attentes ;
- 3) l'explication et la justification des résultats : pour gagner et soutenir la confiance des utilisateurs ;
- 4) l'optimisation : pour améliorer la performance du système.

Le dernier niveau de la pyramide se compose d'un seul bloc représentant la communication. Les SE doivent être en mesure de communiquer efficacement avec les ingénieurs de la connaissance, les experts, les utilisateurs, les bases de données et tous les autres systèmes informatiques, et ce, dans un

langage approprié à chacun.

En résumé, les SE peuvent actuellement incorporer de vastes quantités de connaissances humaines pour résoudre électroniquement des problèmes qui ordinairement auraient requis l'intelligence humaine. La plupart du temps, les concepteurs de SE travaillent à combiner les bases de connaissances à des savoir-faire spécialisés dans un domaine particulier d'application.

### LES SE ET LA BIBLIOTHÈQUE DU FUTUR

La bibliothèque du futur est appelée à emmagasiner la connaissance dans une multitude de formes et de supports. Actuellement, les applications des SE dans les bibliothèques sont assez rudimentaires. La plupart des expériences relatées dans les revues ne sont que d'incomplètes introductions ou expérimentations de prototypes. Certains prédisent toutefois que les SE seront conçus pour de larges systèmes intégrés plutôt que pour des petits systèmes autonomes. On prévoit tout de même le développement de petits SE pour des tâches spécialisées.

### LES SE ET LES TÂCHES DOCUMENTAIRES

#### Référence

Le processus de repérage et de diffusion de l'information, d'une source à un utilisateur, peut être facilement réalisé par un système expert. Par exemple, dans un environnement de libre-service, les SE peuvent fournir des réponses aux questions de référence simples, libérant ainsi le bibliothécaire de la routine et des tâches répétitives.

Certains auteurs voient tout de même des inconvénients à l'application des SE à la référence :

- le manque d'intervention humaine ;
- la possibilité pour l'utilisateur de monopoliser le système ;
- le fait que les services d'un(e) bibliothécaire de référence pourraient apparaître comme n'étant plus essentiels.

suite à la page 8

Le SE le plus populaire utilisé dans le Service de la référence de plusieurs bibliothèques publiques est PLEXUS, développé pour répondre aux questions les plus courantes dans les domaines de l'horticulture et du jardinage. Un autre système est Answerman, qui fournit les titres les plus récents dans le domaine de l'agriculture ainsi que les cotes.

### Repérage en ligne

Tandis que les SE pour la référence sont destinés à fournir de l'information et diriger l'utilisateur vers cette information, les SE pour le repérage en ligne sont davantage concernés par le fait de trouver l'information pertinente. Ils analysent donc les données et font même des liens entre les concepts.

### Catalogage

Comme le catalogage est une activité essentiellement basée sur des règles rigoureuses, à ce jour, encore relativement peu de SE appliqués à cette tâche documentaire ont été développés. Cependant, un prototype nommé ESCAPE et composé de deux SE peut réaliser des descriptions bibliographiques et procède aussi au choix de points d'accès d'après les AACR2. Un autre prototype à noter est CATALYST ; un système expert destiné à aider les responsables du catalogage à trouver la règle appropriée des AACR2 afin de formuler une entrée bibliographique.

### Classification

Comme pour le catalogage, les tâches relatives à la classification sont appelées à être facilitées grâce à la contribution des SE. En effet, les SE aideront efficacement à améliorer la cohérence entre les systèmes de classification.

### Indexation

Un nombre considérable de prototypes de SE pour l'indexation ont été développés. Entre autres, le système MedIndEx est un prototype de base de connaissances qui a comme objectif d'automatiser le plus possible l'indexation de la littérature médicale en aidant les indexeurs dans la sélection des termes et l'application des règles d'indexation. Le système est également en mesure de suggérer des sujets associés.

Par ailleurs, le Centre d'ATO de l'Université du Québec à Montréal développe SATO, un système d'analyse de texte par ordinateur qui peut assister l'être humain dans plusieurs des tâches qu'il est nécessaire d'effectuer pour analyser et repérer l'information dans une base de données textuelles : soit l'aide à l'extraction et au contrôle

du vocabulaire, l'aide à l'indexation et finalement l'aide à l'interrogation.

### Sélection des documents

Les tâches relatives à la sélection ne sont pas les plus populaires en ce qui a trait au développement des SE. Il y a tout de même le Journal Expert Selector qui est un système à base de règles pour le choix de périodiques qui prend en compte la composition du périodique, ses producteurs, le contenu informatif des articles, les auteurs, etc. Le Monograph Selector Advisor est un même genre de prototype, mais appliqué au choix de monographies.

### Conclusion

Voilà qui complète cette vue d'ensemble des SE dans les bibliothèques. Des explications plus complexes sur l'intelligence artificielle ont été délibérément évitées parce qu'en quelques pages, tout ne peut pas être dit. De plus, les quelques systèmes mentionnés dans cet article illustrent bien les différentes applications

dans les milieux documentaires et contribuent à l'avancement de la recherche mais n'ont pas la prétention de dicter les voies futures que devrait emprunter la recherche dans ces domaines. L'avenir nous le dira... D'ici là, rendez-vous au prochain *Corpo Clip* pour la deuxième partie de cet article.

### Pour en savoir plus

Suzanne Bertrand-Gastaldy, « L'indexation assistée par ordinateur : un moyen de satisfaire les besoins collectifs et individuels des utilisateurs de bases de données textuelles dans les organisations », dans *ICO Québec*, septembre 1990, p.71-90.

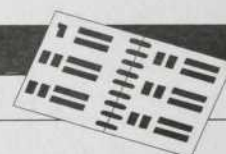
Frederick, Hayes-Roth, « Knowledge systems : an introduction », dans *Library Hi Tech*, vol.10, no 1-2, 1992, p. 15-29.

Craig McDonald et John Weckert, « Artificial intelligence, knowledge systems, and the future library », *Library Hi Tech*, vol.10, no 1-2, 1992, p. 7-14.



## À L'AGENDA

PAR DANIEL BOIVIN



### 16 octobre 1992

Montréal, Québec  
Activité de la C.B.P.Q.  
« L'élagage - la rationalisation des collections »  
Tél. : (514) 845-3327

### 19 au 21 octobre 1992

Toronto, Ontario  
Computers in Libraries Canada 92  
Tél. : 1-(800) 635-5537.

### 21 au 25 octobre 1992

Baltimore, Maryland  
American Association of School Librarians  
6th Annual Conference  
Rens. : AASL/ALA  
50 E. Huron St.  
Chicago, Ill. 60611

### 22 au 25 octobre 1992

Toronto, Ontario  
« Good management for hard times : collection management in the 90's »  
Rens. : CLA  
Tél. : 1-800-267-6566.

### 22 au 30 octobre 1992

Madrid, Espagne  
46th Conference and Congress of the Federation for Information and Documentation.  
Rens. : Joaquin Costa  
Tél. : 011-34-1-5635482.

### 26 au 28 octobre 1992

Chicago, Illinois  
Online/CD-ROM 92  
Rens. : Tasha Heinrichs  
Tél. : (203) 761-1466.

### 26 au 29 octobre 1992

Pittsburgh, Pennsylvania  
American Society for Information Science  
« Celebration change : Information management on the move »  
Rens. : Dr. Julie Hurd  
U. of Illinois of Chicago  
3500 Sc. and eng. S  
Box 8198  
Chicago, Il. 60680

### 27 au 28 octobre 1992

Chicago, Illinois  
Databases in schools 92  
Rens. : Online Inc.  
Tél. : (203) 761-1466.

### 28 au 31 octobre 1992

Montréal, Québec  
19<sup>e</sup> Congrès de l'ASTED  
« Une société à documenter : acquis et défis »  
Rens. : ASTED  
Tél. : (514) 522-7833

### 3 au 5 novembre 1992

Montréal, Québec  
Salon canadien de l'informatique et de la bureautique.

### 16 au 18 novembre 1992

Toronto, Ontario  
Canada Online

### 6 au 8 décembre 1992

Ottawa, Ontario  
Sommet national sur une politique d'information